

Conseil communal, Château-d'Oex
Commission gestion-finances **COGEFI**

Rapport de la COGEFI, préavis no 7/2021
Demande de crédit pour l'assainissement de plusieurs alpages communaux

La COGEFI composée de M. Yves-Julien Delessert, Président, Mme Sylviane Clot et de MM. Nicolas Burri, Fernando Da Silva Ferreira, Nicolas Henchoz, Pierre-François Mottier, Jean-Louis Rossier et du soussigné s'est réunie le 9 mars dernier pour prendre connaissance, sur le plan financier du préavis 7/2021.

Ce projet entrevoit de vous demander d'octroyer à notre Exécutif, un crédit brut de frs 731'000. — basé sur des devis rentrés, auxquels s'ajoutent une marge de 5% pour les imprévus. Le plan prévisionnel 2021 des dépenses d'investissements pour la rénovation des alpages communaux, prévoyait de répartir la dépense nette estimée à 1,3 mios, à raison de frs 100'000 par année, soit une dépense planifiée sur le long terme, avec une stratégie probablement peu adaptée à la situation de nos alpages, qui restent très dépendants de l'application des normes qui évoluent constamment. Même si le crédit qui vous est demandé est important, celui-ci ne va avoir un impact que sur des mises en conformités, avec au final peu d'amélioration apportée directement au travail de nos agriculteurs. Le dossier d'une véritable rénovation des chalets reste dès lors entier et il serait intéressant de connaître aujourd'hui les nécessités de nos agriculteurs, en matière d'optimisation de leur outil de travail.

Sur le plan financier, l'opération est intéressante du moment que les subventions devraient s'élever à 52 % de la dépense et qu'un prélèvement de frs 43'000. — est prévu sur le Fonds d'entretien des domaines agricoles. Ce prélèvement représente le 50% du montant disponible et devrait être couvert par la trésorerie. Ainsi, à l'issue de cette séance et si tous les préavis sont acceptés, le solde disponible pour des investissements et basé sur le plafond d'endettement s'élèverait à environ 5,5 mios.

En conclusion, la COGEFI vous confirme que notre Commune est en capacité de financer cet investissement lié au préavis 7/2021, à hauteur de frs 300'000. -- déduction faite des subventions et du recours au Fonds d'entretien.

Commission gestion-finances
Le rapporteur : M. Jequier

